

FONDS AFRICAIN DE DEVELOPPEMENT

REPUBLIQUE DE GAMBIE

PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES

RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

DEPARTEMENT AGRICULTURE ET AGRO-INDUSTRIE

MAI 2009

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
SIGLES ET ABREVIATIONS.....	i
RESUME ANALYTIQUE	ii
DONNEES DE BASE DU PROJET	v
1. INTRODUCTION	1
2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET	2
2.1 Objectifs	2
2.2 Description	2
2.3 Formulation du projet	2
3. EXECUTION DU PROJET.....	3
3.1 Entrée en vigueur du prêt et démarrage du projet.....	3
3.2 Modification.....	3
3.3 Calendrier d'exécution.....	4
3.4 Etablissement des rapports.....	4
3.5 Acquisitions	4
3.6 Sources de financement et décaissement	5
4. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET	5
4.1 Evaluation globale	5
4.2 Résultats de l'exploitation.....	6
4.3 Performance institutionnelle	7
4.4 Performance des consultants, entrepreneurs, fournisseurs	8
5. IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX	8
5.1 Impacts sociaux.....	8
5.2 Impacts environnementaux	9
6. DURABILITE DU PROJET.....	9
7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR	10
7.1 Performance de la Banque	10
7.2 Performance de l'emprunteur	10
8. PERFORMANCE GLOBALE ET EVALUATION	11
9. CONCLUSIONS, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS.....	11
9.1 Conclusions.....	11
9.2 Leçons apprises	12
9.3 Recommandations.....	13

ANNEXES

	<u>Nombre de pages</u>
Annexe 1 : Carte de la Gambie	1
Annexe 2 : Coûts réels et financement du projet par catégorie de dépenses et/ou par composante	1
Annexe 3 : Décaissement annuel par source de financement	1
Annexe 4 : Calcul du taux interne de rentabilité économique et financière	1
Annexe 5 : Evaluation de la performance et notation	2
Annexe 6 : Entrepreneur (s) /Fournisseur (s)	1
Annexe 7 : Consultant (s)	1

SIGLES ET ABBREVIATIONS

BAD	:	Banque africaine de développement
CCP	:	Cellule de coordination du projet
DLS	:	Département chargé des services d'élevage
DOSA	:	Département d'Etat chargé de l'agriculture
DOSFEA	:	Département d'Etat chargé des finances et de l'économie
FAD	:	Fonds africain de développement
FAO	:	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FMRIP	:	Projet d'irrigation des rizières aménagées par les agriculteurs
GDG	:	Gouvernement de la Gambie
IPM	:	Lutte intégrée contre les parasites
LADEP	:	Projet d'aménagement agricole des bas-fonds
NARI	:	Institut national de recherche agricole
PSIP	:	Projet d'amélioration de petites exploitations périurbaines
PIWAMP	:	Projet d'aménagement participatif intégré des bassins versants
RAP	:	Rapport d'achèvement de projet
TIRE	:	Taux interne de rentabilité économique
UC	:	Unité de compte
VEW	:	Agent de vulgarisation villageois

Le présent rapport a été préparé par MM. H. Dosso, Agronome principal, OSAN.2, A. Ba, Economiste, SNFO et V. Castel, Spécialiste de l'élevage, OSAN.2. Pour toute question relative au présent rapport, veuillez vous adresser à M. Dougou Keita, Chef de Division, OSAN.2 (Poste 2086).

RESUME ANALYTIQUE

1. **INTRODUCTION**

Le Gouvernement de la Gambie (GDG) accorde une place de choix à la production agricole, qui nécessite davantage d'investissements en vue de la mise en œuvre de la politique économique du pays. La Banque africaine de développement (BAD), partenaire au développement de longue date, apporte un appui financier au pays dans le cadre du Projet d'amélioration des petites exploitations périurbaines (PSIP), du Projet d'aménagement agricole des bas-fonds (PABAF), du Projet participatif de gestion intégrée des bassins versants (PIWAMP), du Projet d'amélioration des compétences communautaires (CSIP), du Projet de diffusion du riz NERICA et du Projet d'irrigation des rizières aménagées par les agriculteurs (FMRIP). Le PSIP a été évalué en avril 1999 et approuvé par le Conseil d'administration en décembre 1999. L'exécution du projet a démarré en 2001. Le coût total du projet a été estimé à 5,72 millions d'UC, dont un prêt FAD de 5,07 millions. Le Gouvernement (dont les bénéficiaires) a contribué à hauteur de 0,65 million d'UC. La mise en œuvre du projet s'est achevée le 31 décembre 2007.

2. **OBJECTIF ET DESCRIPTION DU PROJET**

Le projet visait à accroître le rendement des petits exploitants agricoles périurbains du pays, particulièrement les femmes, qui sont tributaires de la production horticole et de l'élevage du petit bétail pour assurer l'alimentation des ménages et engranger des revenus financiers. A la fin de son exécution, le projet devrait avoir permis: (i) l'aménagement de 75 ha de nouveaux jardins potagers dans 25 localités; (ii) l'aménagement de quelque 340 ha et 140 ha respectivement pour de nouvelles cultures de manioc et de patates douces, (iii) la construction de 63 échoppes de marché sur les bas-côtés de la route, de deux marchés de gros, de 30 entrepôts frigorifiques/réfrigérants, de 75 séchoirs au niveau des jardins communautaires et de 6 abattoirs; (iv) la mise sur pied de 5 groupements pilotes pour l'amélioration de la qualité du lait; (v) la fourniture d'un puits à pompe manuelle dans 30 villages; (vi) l'aménagement de 500 puits creusés à la main, équipés chacun de deux pompes manuelles ; l'installation de 25 pompes à pédale et de 10 pompes à énergie solaire supplémentaires en vue d'un meilleur rendement des jardins potagers ; (vii) la construction de 460 latrines améliorées; (viii) la création de 80 unités d'engraissement de bœufs, de 50 unités d'élevage de moutons/chèvres, de 40 unités de production de lapins, de 50 unités d'élevage de volaille rurale et (ix) la création de 15 unités d'élevage de volaille commerciale au profit des jeunes dans le cadre d'un projet pilote, ainsi que la formation des bénéficiaires. La production additionnelle à la fin de l'exécution du projet devait être de l'ordre de: 400 tonnes de légumes, 1 360 tonnes de manioc, 350 tonnes de patates douces, 26,4 tonnes de viande de mouton et de chèvre, 5,26 tonnes de viande de volaille, 11,68 tonnes de viande de lapin et 56 000 œufs.

3. **PERFORMANCE GLOBALE ET EVALUATION**

Malgré le démarrage lent et tardif des activités du projet (mai 2001 au lieu de janvier 2000), le résultat des activités mises en œuvre en vue de l'atteinte des objectifs de développement est globalement satisfaisant. La date d'achèvement du projet a été prorogée d'un an seulement, de décembre 2006 à décembre 2007, et le prêt FAD de 5,07 millions

d'UC pour le financement du projet a été totalement décaissé. Deux principaux obstacles ont entravé la performance globale du projet: (i) la faible capacité des entrepreneurs et de la Cellule de coordination du projet et (ii) le changement fréquent de l'équipe de la Banque chargée de superviser le projet, pendant toute la période d'exécution. Toutefois, d'après le rapport d'évaluation du projet, la majorité des objectifs ciblés a été atteinte. Cependant, les activités ciblées auraient eu un impact plus significatif sur les communautés si les bénéficiaires avaient fait l'objet d'une supervision plus étroite et bénéficié d'une assistance technique pendant l'exécution du projet. La faible capacité des entrepreneurs et l'absence d'une supervision étroite de la part des coordinateurs du projet ont affecté le niveau global de réalisation prévu au cours de l'évaluation du projet. La production totale et les paramètres de productivité des principales cultures légumières ainsi que le rendement total des jardins potagers ont augmenté de façon significative, en raison de la vulgarisation des techniques de production modernes (disponibilité des eaux d'irrigation, matériels agricoles et intrants – engrais, pesticides) et la formation sur les bonnes pratiques agricoles. Quatre principales activités d'élevage ont été mises en œuvre dans le cadre du projet, à travers l'aménagement de petites unités rurales d'élevage de volaille et de petits ruminants, d'engraissement de béliers, d'élevage de porcs et de lapins.

4. LEÇONS APPRISES

4.1 Le démarrage inapproprié du projet et le changement fréquent des chefs de projet ont considérablement entravé la mise en œuvre harmonieuse du projet, entraînant la dilution et/ou la perte des dossiers du projet.

4.2 L'appropriation des activités du projet par les communautés devrait être clairement définie pendant la conception du projet. Les mécanismes institutionnels d'autonomisation et d'adhésion des groupements à travers la contribution aux immobilisations et aux charges récurrentes (exploitation et entretien) sont d'une importance capitale et devront être clairement déterminés pendant la conception et l'évaluation du projet.

4.3 Les capacités des partenaires appelés à participer à l'exécution du projet devront faire l'objet d'une évaluation rigoureuse. Le projet a administré la preuve que les marchés pouvaient être attribués à des entrepreneurs n'ayant pas de références pour des marchés similaires.

4.4 Le décaissement des prêts en faveur des bénéficiaires à faible revenu n'était pas satisfaisant. Les prêts ont été octroyés à des taux d'intérêt élevés, pour un remboursement à court terme. Par conséquent, les bénéficiaires ont refusé de contracter lesdits prêts, et ils se sont trouvés ainsi dans l'impossibilité de réaliser des investissements significatifs. Il conviendrait donc d'accorder une attention particulière aux taux d'intérêts à pratiquer, aux modalités de remboursement et aux montants des crédits à octroyer.

5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

5.1 Conclusions

Le projet s'inscrivait dans le cadre des objectifs du Gouvernement visant à accroître la production agricole afin de lutter contre la faiblesse des revenus agricoles, la pauvreté galopante en milieu rural et l'insécurité alimentaire des ménages, et aussi de freiner l'exode rural. L'impact socio-économique du projet est jugé hautement positif par les

bénéficiaires. Il ressort du RAP du Gouvernement que quelque 47 000 personnes ont directement ou indirectement bénéficié du projet. Les femmes affirment qu'elles peuvent dorénavant supporter les frais de scolarité et les dépenses de santé grâce aux revenus générés par leurs jardins potagers. Le projet a stimulé l'espoir et la vision des populations en matière d'auto-emploi, si celles-ci bénéficient d'un soutien minimum en termes d'assistance technique, d'appui financier et de renforcement des capacités humaines et matérielles. Grâce au projet PSIP, elles se sont engagées dans un processus contraignant, mais susceptible de les affranchir de la pauvreté.

5.1 Recommandations

A la Banque

5.1.1 A l'avenir, la Banque devrait accorder la priorité et une durée raisonnable à la mission de lancement du projet. Par la suite, la Banque devrait s'assurer de la supervision régulière du projet et de la mise en oeuvre rigoureuse et opportune des rapports du projet.

5.1.2 La Banque devrait aussi éviter de nommer plus de deux chefs de projet dans le cadre d'un même projet. Si le changement du chef de projet s'avère nécessaire, cela devrait intervenir lors de la Revue à mi-parcours, à laquelle les chefs de projet sortant et entrant devraient prendre part.

A l'Emprunteur

5.1.3 Les Emprunteurs devraient s'assurer que l'appropriation des activités du projet par les communautés est clairement démontrées à travers leur contribution aux investissements et aux charges récurrentes. La définition de la contribution des bénéficiaires devrait être instituée comme l'une des conditions de crédits/dons alloués aux projets agricoles.

5.1.4 L'Emprunteur devrait prêter une attention particulière au rôle que devront jouer les différents partenaires. En particulier, leurs capacités techniques devraient faire l'objet d'une évaluation rigoureuse et les termes de référence de leur collaboration bien définis selon une approche basée sur la performance.

DONNEES DE BASE DU PROJET

Numéro du prêt:	200015000380
Emprunteur	Département d'Etat chargé des finances et de l'économie
Garant	Gouvernement de la Gambie
Organe d'exécution:	Département d'Etat chargé de l'agriculture (DOSA)
Emplacement et bénéficiaires du projet:	Petits exploitants agricoles de Western et North Bank Divisions

	PREVISIONS LORS DE L'EVALUATION	DONNEES REELLES
1. Montant du prêt (Millions d'UC)	5,070	5,070
2. Taux d'intérêt	0,75%	0,75%
3. Période de remboursement	40 ans	40 ans
4. Période de grâce	10 ans	10 ans
5. Date de négociation du prêt	8 novembre 1999	8 novembre 1999
6. Date d'approbation du prêt	18 décembre 2000	18 décembre 1999
7. Date de signature du prêt	8 novembre 1999	8 novembre 1999
8. Date d'entrée en vigueur	18 décembre 2000	18 décembre 2000
9. Date du premier décaissement:	21 mai 2001	
10. Date du dernier décaissement:	31 décembre 2006	31 décembre 2007
11. Démarrage des activités:	1er janvier 2001	
12. Date d'achèvement:	31 décembre 2006	31 décembre 2007

Source	Prévisions lors de l'évaluation				Montant réel à l'achèvement		
	Devises	Monnaie locale	Total	% Total	Devises	Monnaie locale	Total
1. FAD	3.009	2.056,9	5.065,9	88,6	3.009	2.056,9	5.065,9
2. GDG	0	653,9	653,9	11,4	0	793,6	793,6
TOTAL	3.009	2.710,8	5.719,8	100	3.009	2.850,5	5.859,5

INDICATEURS DE PERFORMANCE

1 Surestimation des coûts	0 UC (0%)
2 Retard/Avance par rapport au calendrier	
- Décalage de l'entrée en vigueur	12 mois
- Décalage du démarrage des activités	5 mois
- Décalage du dernier décaissement	12 mois
Nombre de reports de la date du dernier décaissement	Un
3 Etat de la mise en oeuvre du projet	Achevé

Source: Documents et rapports du projet

5. Performance institutionnelle: relativement satisfaisante
 6. Performance de l'entrepreneur: relativement satisfaisante
 7. Performance du consultant: relativement satisfaisante

	EVALUATION	RAP
IER (%)	25	32
IFR (%)	-	-

RESUME ANALYTIQUE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
	Lors de l'évaluation	A l'achèvement		Lors de l'évaluation	At Completion
<p>Objectif Augmentation durable de la production horticole et animale des petits exploitants agricole dans la WD et la NBD.</p>	<p>Accroissement des volumes de production qui atteindront 400 tonnes de légumes, 1.360 tonnes de manioc, 350 tonnes de patates douces, 26,4 tonnes de viande de mouton et de chèvre, 5,26 tonnes de viande de volaille, 11,68 tonnes de viande de lapin et 56.000 œufs d'ici à la cinquième année d'activité.</p>	<p>Accroissement des niveaux de production qui atteindront 2.850 tonnes de légumes, 1.225 tonnes de manioc, 159 tonnes de patates douces, 16,48 tonnes de viande de mouton et de chèvre, 19,54 tonnes de viande de volaille lors de la revue à mi-parcours.</p>	<p>Enquêtes initiale et suivantes Rapports de gestion du projet Evaluation indépendante lors de la revue à mi-parcours.</p>	<p>1. Pas de changement de la politique agricole de l'Etat</p>	<p>1. Government agricultural policy remains unchanged</p>
<p>Réalisations Augmentation des surfaces irriguées et développement de l'infrastructure de commercialisation de la production de légumes, de manioc et de patates douces.</p>	<p>Augmentation de la productivité moyenne des légumes de 20% contre 50% pour le manioc et les patates douces. Aménagement de 75 ha de jardins irrigués au cours de la cinquième année du projet au plus tard. 340 ha de nouvelles cultures de manioc, 140 ha de patates douces la cinquième année du projet au plus tard.</p>	<p>Augmentation de la productivité moyenne des légumes de 20 % contre 100% pour le manioc et les patates douces. Aménagement de 285 ha de jardins irrigués. 245 ha de nouvelles cultures de manioc, 32 ha de patates douces.</p>	<p>1. Rapports d'activité du projet 2. Rapports des missions de supervision 3. Revue à mi-parcours</p>	<p>Pas d'épidémie de bétail entraînant une forte mortalité. Les eaux souterraines sont disponibles pour le forage d'autres puits. Les gains de productivité prévus sont réalisés.</p>	<p>Epidemic of livestock diseases resulting into heavy mortality does not occur. Underground water is available for additional wells. Projected productivity increase attained</p>

RESUME ANALYTIQUE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
	Lors de l'évaluation	A l'achèvement		Lors de l'évaluation	At Completion
Création et mise en exploitation d'entreprises de production commerciale de produits de l'élevage. Renforcement des capacités des Kafos et du DOSA. Création de la Cellule de coordination du projet.	50 unités individuelles d'engraissement de béliers, d'élevage de moutons et de chèvres, d'élevage de porcs, d'élevage de lapins et de volaille rurale ; et 15 unités de production commerciale de volaille créées au plus tard au cours de la cinquième année du projet ; et 5 groupements de vendeurs de lait de qualité mis sur pied au plus tard la troisième année du projet. Six abattoirs fonctionnels à la fin du projet. 160 auxiliaires féminines offrent des soins vétérinaires primaires au plus tard au cours de la cinquième année du projet. 100 auxiliaires féminines apportent leur concours en qualité de VEW et de LA au plus tard au cours de la cinquième année du projet.	80 unités individuelles d'engraissement de béliers, 56 unités d'élevage de moutons et de chèvres, 20 unités d'élevage de porcs, 49 unités d'élevage de lapins et 78 unités d'élevage de volaille rurale et 66 unités de production commerciale de volaille créées au plus tard lors de la revue à mi-parcours, 268 auxiliaires féminines offrent des soins vétérinaires primaires au plus tard lors de la revue à mi-parcours 235 auxiliaires apportent leur concours en qualité de VEW et de LA au plus tard lors de la revue à mi-parcours			

RESUME ANALYTIQUE	INDICATEURS OBJECTIVEMENT VERIFIABLES		MOYENS DE VERIFICATION	HYPOTHESES	
	Lors de l'évaluation	A l'achèvement		Lors de l'évaluation	At Completion
	<p>160 kafos adoptent des techniques de gestion améliorées au plus tard au cours de la cinquième année du projet.</p> <p>La passation de l'ensemble des marchés est faite conformément aux procédures de la Banque.</p> <p>6 SMS, 5 VEW et 4 LA conseillent les agriculteurs sur les aspects commerciaux de la production horticole et de l'élevage au plus tard au cours de la deuxième année du projet.</p>	<p>197 kafos adoptent des techniques de gestion améliorée au plus tard lors de la revue à mi-parcours</p> <p>La passation de l'ensemble des marchés est faite conformément aux procédures de la Banque.</p> <p>4 SMS, 6 VEW et 6 LA conseillent les agriculteurs sur les aspects commerciaux de la production horticole et de l'élevage au plus tard au cours de la deuxième année du projet.</p>			

1. INTRODUCTION

1.1 L'agriculture demeure l'activité principale et la pierre angulaire de l'économie rurale de la Gambie. Elle continue d'occuper une majorité de la population gambienne, et elle constitue un secteur clé vers lequel le Gouvernement de Gambie (GDG) oriente des investissements supplémentaires en vue d'atteindre ses objectifs économiques. A moyen terme, le secteur agricole doit relever les défis suivants : réduire la pauvreté rurale et accroître la sécurité alimentaire des ménages par une production et une productivité accrues compatibles avec une exploitation rationnelle et durable de la base de ressources naturelles, comme énoncé dans les Objectifs et stratégies sectoriels du gouvernement à moyen terme en matière agricole et de ressources naturelles pour la période 1998-2001. La Banque africaine de développement (BAD) est un partenaire de développement à long terme du GDG, à travers l'octroi d'un appui financier significatif destiné à atteindre les objectifs sectoriels nationaux.

1.2 Le projet couvre deux zones géographiques clés des régions des Rives Ouest et Nord. Les régions sélectionnées ont de forts potentiels agricoles pour produire et fournir un large éventail de produits horticoles et d'élevage aux marchés touristiques et urbains croissants de la Grande Zone de Banjul (GBA) et aux grandes villes du pays. Toutefois, ce potentiel a été sévèrement entravé, en termes de production totale et de productivités horticole et animale, par une pénurie aiguë d'infrastructures physiques et de compétences en matière de gestion des exploitations chez les producteurs potentiels, qui sont essentiellement des agricultrices. Le PSIP visait à lever, autant que possible, ces entraves.

1.3 Le PSIP est l'un des cinq projets en cours financés par la Banque dans le Secteur agricole de la Gambie: le Projet de développement agricole des bas-fonds (LADEP), le Projet d'aménagement participatif intégré des bassins hydrographiques (PIWAMP), le Projet d'amélioration des compétences des communautés (CSIP), le Projet NERICA de vulgarisation de la culture du riz et le FMRIP. Les activités des projets ont été exécutées de manière stable et propice et dans un environnement politique favorable dans le but de réduire la pauvreté, avec l'enthousiasme et la participation notables des communautés bénéficiaires ciblées, à savoir les femmes rurales. Le PSIP a travaillé étroitement avec les projets ci-dessus financés par la FAD, partageant les leçons apprises et les outils développés, les uns avec les autres.

1.4 Le PSIP a été évalué en avril 1999 et approuvé par le Conseil en décembre 1999. La mise en œuvre effective a démarré en 2001. Le projet n'a connu aucune externalité majeure pouvant influencer sa conception. Mais, un nombre de facteurs internes, comme la faible capacité de gestion des projets et la pénurie de capacités du secteur privé ont sérieusement affecté la bonne mise en œuvre du projet, ce qui a provoqué l'allongement de la période d'exécution du projet et la livraison inachevée des infrastructures physiques. Toutefois, le projet a atteint des résultats satisfaisants au sein des communautés bénéficiaires, en termes d'initiatives de renforcement des capacités et de fourniture d'outils de développement de base. Le projet a été exécuté par le Département d'Etat chargé de l'agriculture (DOSA).

1.5 Le projet a été achevé le 31 décembre 2007. Le présent Rapport d'achèvement de projet a été préparé sur la base du rapport d'achèvement de projet préparé par le Gouvernement, des rapports des précédentes missions de supervision du projet et du rapport d'achèvement de projet d'une mission de la BAD conduite en mars 2008.

2. OBJECTIFS ET FORMULATION DU PROJET

2.1 Objectifs

Le projet a ciblé principalement les petits exploitants agricoles des zones périurbaines du pays, qui dépendent de la production horticole et de l'élevage du petit bétail pour l'alimentation des ménages et des revenus monétaires. A la fin du projet, l'on s'attendait à ce que les niveaux de supplément de production soient de : 400 tonnes de légumes ; 1.360 tonnes de manioc ; 350 tonnes de patates douces ; 26,4 tonnes de viande de mouton et de chèvre ; 5,26 tonnes de viande de volaille ; 11,68 tonnes de viande de lapin et 56 000 œufs.

2.2 Description

2.2.1 Les ressources FAD de 5,12 millions d'UC, soit 89,3 % du coût total du projet, ont été utilisées pour financer tous les coûts en devises et en monnaie locale, inhérents aux travaux de génie civil, aux équipements, aux véhicules et au suivi et à l'évaluation du projet, à la création des activités commerciales de production animale à petite échelle, ainsi qu'à l'exploitation et à l'entretien des véhicules.

2.2.2 A l'issue de son exécution, le projet devrait avoir: i) créé au total 75 ha de nouveaux jardins dans 25 localités; ii) créé respectivement près de 340 et 140 ha de nouvelles cultures de manioc et de patates douces ; iii) construit 63 échoppes de marché le long des routes, 2 marchés de gros, 30 chambres de réfrigération et 75 séchoirs au niveau des jardins communautaires et 6 abattoirs ; iv) créé 5 communautés pilotes pour l'amélioration de la qualité du lait ; v) fourni à 30 villages un puits à pompe manuelle, vi) construit 500 puits ordinaires équipés chacun de deux pompes manuelles ; en mettant également à disposition 25 pompes à pédale et 10 pompes à énergie solaire pour les jardins les plus performants ; vii) construit 460 latrines améliorées ; viii) créé 80 unités d'engraissement de béliers, 50 unités d'élevage de moutons/chèvres, 40 unités d'élevage de lapins, 50 unités d'élevage de volaille rurale et ix) créé 15 unités d'élevage de volaille commerciale pour les jeunes en tant que projet pilote.

2.2.3 S'agissant du renforcement des capacités, le projet a ciblé la formation de: i) 160 auxiliaires féminines en soins de santé primaire vétérinaire ; ii) 100 *kafos* en matière d'adoption de techniques de gestion améliorées ; iii) 50 auxiliaires féminines en commercialisation ; iv) 100 femmes auxiliaires en techniques horticoles et de lutte intégrée et en techniques de transformation et d'entreposage ; v) six experts, cinq agents de vulgarisation villageois et quatre assistants en élevage ; vi) le recrutement de 24 personnes-mois de services de consultants pour préparer la conception détaillée et superviser les travaux de construction, vii) l'octroi de crédits pour soutenir les activités des projets et viii) l'organisation d'une tournée/visite d'étude d'une semaine en faveur de 40 femmes dans les pays voisins pour qu'elles étudient le programme efficace concernant l'élevage des moutons et le programme de production de la volaille rurale sur une base communautaire.

2.3 Formulation du projet

2.3.1 L'agriculture demeure le secteur clé de l'économie gambienne. En 1994, le Gouvernement a adopté la Stratégie de réduction de la pauvreté, qui associe les politiques macroéconomiques et sectorielles visant à réduire la pauvreté et à améliorer les services sociaux. Ces défis ont été mis en exergue dans les Objectifs et stratégies sectoriels du

gouvernement à moyen terme en matière agricole et de ressources naturelles pour la période 1998-2001, focalisés sur l'accroissement de la production et de la productivité. La stratégie du Groupe de la Banque s'est alignée sur les priorités de développement du Gouvernement, par la fourniture d'une assistance axée sur la réduction de la pauvreté et les réformes économiques. La Banque s'est concentrée sur les secteurs agricole et social, en appuyant les programmes et les projets visant à renforcer la sécurité alimentaire et les pêcheries artisanales afin de générer des revenus et améliorer la nutrition.

2.3.2 En conformité avec cette stratégie, le projet a été identifié par la FAO en mai 1998. Le concept a été impulsé dans la mesure où le Projet présentait une possibilité accrue de contribuer à la réduction générale de la pauvreté dans le pays à travers le développement systématique de l'horticulture et de l'élevage. En septembre 1998, la FAO a préparé le Projet ; par la suite, la Banque a réalisé sa mission d'évaluation à la demande du Gouvernement en avril 1999. Le projet a été préparé avec la pleine participation des experts agricoles nationaux issus du Département d'Etat chargé de l'agriculture. Le projet a fait l'objet d'une préparation approfondie et détaillée, grâce à la pleine participation de ses bénéficiaires.

2.3.3 Les hypothèses clés qui justifient l'atteinte de ces résultats étaient: i) pour les activités horticoles, la mise à disposition du matériel d'irrigation et de l'infrastructure de commercialisation, l'alimentation en eau potable et l'amélioration de l'assainissement ; ii) pour les activités d'élevage, la création de petites unités de production, le développement des plantes fourragères et l'adduction d'eau, la construction de petits abattoirs ; et iii) pour les activités de renforcement des capacités, la formation des groupes féminins, des auxiliaires féminines et du personnel des services de vulgarisation et de l'élevage. Il était admis que la conjugaison de ces initiatives du secteur de l'élevage et de l'horticulture renforcerait significativement le rôle des petits producteurs locaux pour contribuer substantiellement à la satisfaction de la demande locale.

3. EXECUTION DU PROJET

3.1 Entrée en vigueur du prêt et démarrage du projet

Le Conseil a approuvé le projet le 8 novembre 1999. Bien que l'accord de prêt ait été rapidement signé au cours du même mois, à savoir le 18 novembre 1999, il a fallu pratiquement une année pour que le Gouvernement remplisse les conditions du prêt. Le prêt est entré en vigueur le 18 décembre 2000. La mise en œuvre du projet a démarré en mai 2001 et le premier décaissement a été effectué le 24 novembre 2001. Ces retards supplémentaires étaient dus aux lourdeurs administratives qui n'étaient pas prévues au départ. L'affectation d'un bureau à la Cellule de coordination du projet (CCP) n'a été finalisée qu'en novembre 2001. De même, l'étude de référence a tiré en longueur en raison des faibles capacités des consultants recrutés et de l'insuffisance du budget alloué à cet effet. En conséquence, le démarrage du projet a été retardé de 16 mois.

3.2 Modification

Au cours de la phase d'exécution, le GDG n'a pas proposé de modification majeure aux activités proposées dans le document d'évaluation du projet. Cependant, un nombre de contraintes qui ont provoqué des retards ou entravé l'atteinte des résultats ont été enregistrés par la direction du projet pendant sa phase de mise en œuvre. Beaucoup de ces contraintes

étaient liées à la conception des activités du projet qui étaient censées être sans objet dans le contexte nouveau prévalant après la conception du projet. La direction du projet aurait pu tirer parti des mesures correctives initiales ou de la modification de la conception du projet, mais cela non plus n'a pas été possible pour un certain nombre de raisons qui seront expliquées en détail dans les sections suivantes. On peut citer entre autres raisons, l'insuffisance des budgets alloués aux activités (ex. : les entrepôts pour oignons), la proposition de technologies qui n'étaient plus demandées (ex. : les pompes à pédales), les modalités d'acquisition inapplicables (ex. : l'acquisition d'un abattoir et de l'équipement de laboratoire dans le cadre d'un même contrat) etc. De possibles modifications visant à faire face à certaines de ces contraintes inhérentes à la conception ont été entravées par le retard enregistré par la revue à mi-parcours qui ne pouvait être réalisée qu'au moment où le projet tendait vers sa phase d'exécution finale.

3.3 Calendrier d'exécution

Le Projet devait initialement démarrer en janvier 2000 ; mais en raison des retards évoqués plus haut, les activités du projet ont démarré tardivement, le premier décaissement n'ayant été effectué qu'en novembre 2001. La date butoir du dernier décaissement, initialement prévu le 31 décembre 2006, a été prorogée une fois d'un an au 31 décembre 2007. Le retard enregistré dans l'achèvement de l'étude de référence s'est soldé par plusieurs interventions clés, notamment la sélection et la sensibilisation des groupes cibles qui ont eu lieu en 2002 et non en 2000 comme prévu. De plus, la préparation des dossiers d'appels d'offres pour l'acquisition de biens et services, en particulier les infrastructures d'irrigation, qui étaient essentiels à l'atteinte des cibles du projet, s'est poursuivie au-delà des deux premières années de l'exécution du projet. Le calendrier d'exécution initial se caractérisait constamment par des retards dus à un certain nombre de défaillances, comme l'évaluation des partenaires à l'exécution du projet et la libération à temps des ressources FAD devant financer certaines activités, spécialement celles relevant des travaux de construction. En conséquence, le calendrier d'exécution original a été modifié, ce qui a affecté d'une année le projet dans sa totalité, alors que les activités individuelles étaient mises en œuvre avec des fortunes diverses.

3.4 Etablissement de rapports

Dans le cadre des exigences énoncées dans le rapport d'évaluation du projet, la Cellule de coordination du projet (CCP) a préparé et soumis des rapports d'activités et d'audit trimestriels et annuels. Au total, 24 rapports trimestriels, 6 rapports annuels et 7 rapports d'audit et un rapport d'achèvement de projet ont été préparés par le projet et soumis à la Banque. Une revue à mi-parcours a été réalisée tardivement en 2006 et achevée au début de 2007. La revue à mi-parcours n'a pas recommandé la modification de la conception du projet, mais elle a plutôt prôné la révision de l'objet de certaines activités ; ces recommandations ont été prises en compte au cours de la dernière année d'exécution du projet.

3.5 Acquisitions

Toutes les acquisitions de biens et services du Projet ont été faites conformément aux règles et procédures de la Banque. Au cours du processus d'acquisition, les modes d'acquisition identifiés dans l'Évaluation ont été suivis, à savoir : AOI, AON, SL, IS et LS. Les détails relatifs à l'acquisition figurent au tableau présenté plus bas. Pendant les étapes initiales du projet, le personnel de l'Unité de coordination ne maîtrisait pas suffisamment les procédures

d'acquisition de la BAD, ce qui a provoqué beaucoup de retards dans le calendrier d'exécution. Bien que cette défaillance ait été corrigée par la suite grâce à des sessions de formation, cette absence de maîtrise des règles et le mode inapproprié d'acquisition de certains biens et travaux ont continué de retarder le processus d'exécution. Le PSIP a travaillé avec de petits entrepreneurs, en particulier pour le forage des puits. Ces entrepreneurs avaient des capacités financières et institutionnelles limitées pour pouvoir remplir les conditions de garantie et autres documents officiels en conformité avec les règles d'acquisition de la Banque. L'on a attribué aux entrepreneurs des travaux dont le volume était de loin supérieur à leurs capacités institutionnelles et physiques respectives. Le projet a connu de sérieuses difficultés au cours des processus d'acquisition. Le Gouvernement avait recommandé un certain nombre de modifications dans les modes d'acquisition initiaux, notamment la consultation de fournisseurs nationaux au lieu de fournisseurs étrangers, pour les biens qui étaient disponibles localement.

3.6 Sources de financement et décaissement

Lors de l'évaluation, le coût total du projet était de 5,72 millions d'UC, financé par un prêt FAD de 5,07 millions d'UC (88,6%) et par une contribution du Gouvernement (y compris les bénéficiaires) de près de 0,65 million d'UC (11,4%). Le décaissement total du prêt s'est chiffré à 5,07 millions d'UC (100%). Le premier décaissement du prêt a été effectué en mai 2001. Le projet a suivi les procédures financières de la Banque et il a fait l'objet d'audits externes annuels pendant sa période d'exécution. L'Annexe XXX présente la liste détaillée des dates, méthodes et montants des décaissements. Il en ressort également que le GDG a versé, voire dépassé sa contribution au projet.

4. PERFORMANCE ET RESULTATS DU PROJET

4.1 Evaluation globale

4.1.1 Malgré la lenteur et le démarrage tardif des activités du projet (mai 2001 au lieu de janvier 2000), la progression générale vers l'atteinte des objectifs de développement est globalement satisfaisante. La date d'achèvement du projet n'a été prorogée qu'une fois, de décembre 2006 à décembre 2007, et les fonds FAD du projet, soit 5,070 millions d'UC, ont été décaissés à 100%. Le calendrier de décaissement en a été considérablement affecté. Des délais plus longs ont été enregistrés entre les dates de demandes de décaissements et le déblocage des ressources, principalement en raison de la mauvaise qualité des demandes de décaissements, mais aussi des retards dans les interventions de la Banque.

4.1.2 Deux obstacles majeurs ont affecté la performance générale du projet : la faible capacité des entrepreneurs et les changements fréquents opérés dans l'équipe de supervision du projet de la Banque tout au long de la phase d'exécution. Toutefois, le projet a pu finalement atteindre la plupart de ses objectifs de développement, comme indiqué dans le rapport d'évaluation du projet. L'ensemble des paramètres de production et de productivité des principaux produits végétaux, la production et les rendements agricoles totaux, ont augmenté considérablement, en raison de la diffusion des techniques de production modernes (disponibilité de l'eau d'irrigation, des outils et intrants agricoles – engrais, pesticides) et de la formation en bonnes pratiques agricoles. Le projet a mis en œuvre cinq principales activités de production animale, à travers la création de petites entreprises avicoles rurales, l'élevage de petits ruminants, l'engraissement de béliers, l'élevage de porcs et de lapins.

4.1.3 Impacts sociaux – Les statistiques du projet indiquaient que plus de 10 000 bénéficiaires (dont plus de 90% sont des femmes) ont tiré profit de diverses activités de renforcement des capacités. La fourniture de l'eau d'irrigation a suscité un très grand enthousiasme parmi les bénéficiaires ; en conséquence, la surface cultivée de la plupart des projets horticoles a considérablement augmenté. Le Projet a apporté des améliorations sociales significatives, avec une préférence pour les femmes dont les activités étaient ciblées (entreprises horticoles et d'élevage de petits ruminants). L'impact socioéconomique est considéré comme très positif par les bénéficiaires. Les femmes ont déclaré qu'elles étaient en mesure de s'acquitter des frais de scolarité et des frais médicaux grâce aux revenus tirés de leurs jardins. La CCP a indiqué que le projet a eu un effet sur quelque 47 000 bénéficiaires directs et indirects.

4.1.4 En somme, 134 groupements d'éleveurs ont bénéficié de l'assistance du projet, soit au total 11 000 bénéficiaires directs et 56 950 bénéficiaires indirects, pour une production totale de près de 700 moutons et chèvres et 14 000 volailles. Certains bénéficiaires sont passés de l'élevage de moutons à l'élevage de bovins en raison des gains élevés tirés de l'élevage de moutons et de chèvres. Certains groupements féminins utilisent les bovins pour cultiver les champs pendant la saison pluvieuse et comme activité supplémentaire de génération de revenus par le biais de la vente du lait. Une poignée de projets horticoles, comme Banjulunding, Ndemban, Lamin et Sukuta sont à présent les principaux fournisseurs de légumes frais des hôtels et restaurants, ce qui a abouti à un partenariat potentiellement durable avec le secteur privé.

4.1.5 Ces avantages sociaux comprenaient l'accroissement des revenus, la réduction des corvées et l'amélioration de l'assainissement, la scolarisation des enfants. Les interventions de renforcement des capacités ont amélioré la gestion des activités et accru l'accès au micro-crédit. L'impact des avantages susénumérés a contribué à la réduction de la pauvreté rurale dans la zone du projet, grâce à l'accroissement des capacités de production résultant de l'amélioration des systèmes d'irrigation, de la disponibilité des compétences et des intrants dans les entreprises horticoles et d'élevage du petit bétail.

4.2 Résultats d'exploitation

4.2.1 *Développement de l'horticulture* – Le nombre cible de 25 jardins visé lors de l'évaluation est passé à 67 jardins, en raison de la forte demande formulée par les bénéficiaires. La surface cultivée est passée de 75 ha à 291 ha (388%) à l'achèvement du projet. La production de ces 291 ha a été estimée à 2.850 tonnes de légumes variés. Le projet a aussi réussi à promouvoir les boutures de manioc et de patate douce sélectionnée en vue de diversifier les sources de revenu des bénéficiaires. Les zones couvertes par les boutures de manioc sélectionné et les marcottes de patate douce étaient de 371 ha (109%) et de 153 ha (109%), ce qui est supérieur aux cibles arrêtées de 340 ha et 140 ha respectivement. S'agissant de la recherche et du développement, les bénéficiaires ont eu accès aux boutures et aux marcottes des variétés supérieures de manioc et de patate douce, pour une augmentation de rendement potentielle de 2-3 tonnes/ha (variétés locales) à 8-10 tonnes/ha (variétés améliorées). Le processus de diversification des cultures a aussi été effectif dans les jardins, à travers l'introduction de nouvelles cultures comme la tomate de saison humide, l'oseille rouge, l'oignon de longue conservation, l'aubergine, le piment rouge et les haricots verts.

4.2.2 *Développement de l'élevage* – S'agissant des activités d'élevage, les résultats ont été similaires. La plupart des cibles initiales ont été atteintes de manière satisfaisante. Près de 79 communautés sur les 80 ciblées (98%) ont reçu une assistance pour l'engraissage des béliers ; 56 sur 50 (112%) pour les communautés d'éleveurs de moutons/chèvres ; 20 (100%) pour l'élevage des porcs ; 18 sur 20 (90%) pour l'élevage des lapins et 48 (320%) pour la production de volaille commerciale.

4.2.3 *Renforcement des capacités* – Les cibles ont été atteintes en matière de renforcement des capacités des bénéficiaires et des partenaires de la mise en oeuvre. Environ 235 auxiliaires d'horticulture (constitués à 95% de femmes) ont été formés en techniques agricoles (lutte intégrée, techniques de conservation et d'entreposage, fumiers de compost et gestion des engrais de ferme). Ces activités ont eu des impacts visibles sur les techniques de production et la gestion des exploitations. Environ 136 sites d'expérimentation ont été créés et ont reçu la visite de plus de 2046 participants.

4.2.4 En ce qui concerne l'amélioration du système de fourniture des soins de santé vétérinaire, près de 268 auxiliaires d'élevage (constitués à 90% de femmes) issus de 134 groupements ont été formés en production, transformation et commercialisation de la volaille, en élevage de petits ruminants, de porcs et de lapins, bien que l'acquisition et la fourniture des trousseaux vétérinaires n'aient été réalisées de manière significative qu'après la formation. Le projet a aussi mobilisé près de 200 groupements de bénéficiaires et 53 agriculteurs formés comme Formateurs (TOT) pour les campagnes de sensibilisation et d'information sur le thème de l'environnement.

4.2.5 Au sein des institutions techniques, six (6) experts, cinq (5) agents de vulgarisation villageois et 4 assistants d'élevage ont été formés et ils exercent actuellement dans diverses régions du pays. Tout au long de l'exécution du projet, les bénéficiaires ont eu à faire face à un certain nombre de problèmes pour accéder aux crédits gérés par le Fonds de développement social (SDF), en raison des quatre obstacles majeurs suivants : i) le faible niveau de crédits octroyés à un groupement ; ii) le déblocage inopportun des crédits ; iii) le court délai de remboursement et iv) le taux d'intérêt élevé. Cependant, le taux de recouvrement des crédits du Fonds était très satisfaisant, soit 90% pour les groupements et 75% pour les particuliers.

4.3 Performance institutionnelle

4.3.1 Le Département d'Etat chargé de l'agriculture (DOSA) était l'organe d'exécution. Le DOSA a assumé ce rôle à travers un Comité directeur du projet (CDP) et la Cellule de coordination du projet (CCP). Le CDP a arrêté les grandes orientations et assuré l'exécution des activités du projet ; il a approuvé le plan de travail annuel et le budget. Un certain nombre d'institutions techniques, notamment l'Institut national de recherche agricole (NARI), le Département des services de l'élevage (DLS), le Département de la planification (DOP) et le Département des services agricoles (DAS), toutes placées sous l'autorité du DOSA ; les Fournisseurs de services : le SDF, les Services de conseil aux entreprises locales (IBAS) et le Département du développement communautaire (DCD) ; les groupements et associations d'agriculteurs, ont tous collaboré avec la CCP pendant l'exécution du projet. La performance de ces partenaires d'exécution a été satisfaisante.

4.3.2 Le recrutement du personnel du projet a été fait en conformité avec les conditions du prêt. La dotation en personnel et la direction du projet ont été stables et effectives pendant la phase d'exécution. Aucune modification majeure n'a été apportée à la direction de la CCP. Le projet a bénéficié d'une dotation en personnel relativement stable, sans aucune restriction du roulement du personnel, excepté le décès du premier responsable du suivi et évaluation. La capacité du personnel du projet à exécuter et à gérer le projet, a été renforcée par une formation portant sur les règles et procédures d'acquisition et de décaissement de la Banque, ainsi que sur le suivi, l'évaluation et la notification des projets. La CCP a bénéficié du soutien d'un assistant technique recruté à l'international pour lui apporter un appui administratif et technique, à travers le renforcement des capacités en interne.

4.4 Performance des consultants, des entrepreneurs et des fournisseurs

4.4.1 Les performances de ces partenaires d'exécution ont été un facteur déterminant pendant l'exécution du projet. Ces performances ont été diversement appréciées. Au total, les consultants (DOP, NARI, MASDAR et Stay Green Foundation) ont réalisé une performance plutôt satisfaisante. En termes de travaux de génie civil, les entrepreneurs ont fait généralement preuve de diligence et d'un sens élevé des responsabilités. Cependant, un nombre d'entrepreneurs n'ont pas honoré leurs engagements. En conséquence, des installations d'irrigation clés comme les puits d'irrigation complètement équipés et les systèmes de forages d'irrigation à énergie solaire n'ont pas été finalisés à l'achèvement du projet. Un train de mesures a été initié par le Gouvernement pour amener les entrepreneurs à respecter leurs obligations contractuelles.

4.4.2 Les fournisseurs de biens ont réalisé une performance satisfaisante, en fournissant les biens en conformité avec les spécifications techniques. Toutefois, un certain nombre de biens comme les systèmes de pompes solaires, les pompes manuelles et à pédale, n'ont pas été complètement installés à la fin du projet, en raison de la lenteur des entreprises de travaux de génie civil. Néanmoins, la direction du projet a maintenu une relation de bonne communication avec les partenaires d'exécution. Les retards enregistrés dans l'achèvement des travaux de génie civil et l'installation des pompes auraient pu être évités si au préalable, l'on avait réalisé une évaluation complète des capacités des entrepreneurs en termes de ressources humaines, financières et physiques, avant l'attribution du marché.

5. IMPACTS SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

5.1 Impacts sociaux

Le projet faisait positivement la part trop belle aux femmes rurales en favorisant leur accès aux opportunités économiques et leur autonomisation. En Gambie, les activités de production et de commercialisation des légumes et du bétail s'opèrent actuellement dans les localités où les femmes sont impliquées. L'impact des activités du projet dans la réduction de la pauvreté rurale est remarquable. Pour les activités horticoles, le nombre de jardins potagers a crû de près de 300%. Les impacts sociaux du projet étaient visibles, dans la mesure où les moyens de subsistance des bénéficiaires ont été améliorés par l'accroissement des revenus, la réduction des corvées (installations d'irrigation améliorées et biogaz domestique pour la cuisine) et l'amélioration de l'assainissement (latrines à fosse et puits d'eau potable). Cela ressort de l'aptitude des bénéficiaires à s'acquitter des frais de scolarité, à construire des maisons en parpaings et à acquérir du bétail et des animaux de trait. A travers la gestion

collective et d'autres formations, les groupes bénéficiaires ont renforcé leurs dynamiques et leur cohésion sociale. La formation en entrepreneuriat et en gestion des activités a renforcé les compétences des bénéficiaires en gestion et en affaires.

5.2 Impacts environnementaux

L'exécution du PSIP n'a pas présenté de menace environnementale sérieuse. Les activités du projet étaient conçues pour susciter une prise de conscience généralisée des éventuelles conséquences environnementales. Le projet a offert une formation de sensibilisation environnementale aux bénéficiaires, pour leur faire prendre conscience des impacts environnementaux de leurs activités et des nécessaires mesures d'atténuation à mettre en œuvre. Aucune des activités du PSIP n'était respectueuse de l'environnement. Le projet a promu le compostage comme étant écologiquement amical et la fumure biologique pour la reconstitution des éléments nutritifs des sols. Les familles ont été encouragées à utiliser les moyens d'origine biologique et non chimique dans le cadre de la lutte contre les pesticides. Cela s'est réalisé à travers le programme de formation et de sensibilisation en matière de lutte intégrée. Le PSIP a exécuté un programme pilote de développement du biogaz, qui a proposé aux familles ayant du bétail, de faire la cuisine en recourant au biogaz qui est respectueux de l'environnement, au lieu du bois de chauffage. Le projet a développé annuellement près de 17 digesteurs de biogaz dans les zones du projet dans lesquelles les ménages font aujourd'hui la cuisine dans un environnement exempt de fumée et en un temps de moitié inférieur au temps requis antérieurement. Cet état de choses a suscité au sein des communautés une prise de conscience généralisée d'une méthode de cuisine respectueuse de l'environnement et créé un potentiel pour un investissement à grande échelle dans ce secteur.

6. DURABILITE DU PROJET

6.1 Les activités du projet PSIP ont été conçues et exécutées en intégrant la durabilité dans le processus. D'une part, l'approche de mise en œuvre était participative et pleinement tirée par la demande, ce qui aboutit généralement à la durabilité. D'autre part, la plupart des activités utilisent des technologies simples et conviviales qui ne requièrent aucun entretien courant intensif. Il s'agit de technologies comme les pompes solaires, les puits creusés à la main, les pompes manuelles, etc., qui sont déjà courantes en Gambie, et les compétences en matière de maintenance existent au sein du secteur privé national.

6.2 Dans le pays, les comités de gestion de l'eau et des marchés, ainsi que les associations d'éleveurs de bétail au niveau des régions et des districts ont été mis en place longtemps avant les activités du projet. Ce sont des garanties de durabilité créées par les communautés, sur la base des leçons apprises des expériences antérieures. De ce fait, les comités de gestion de la zone du projet auront à gérer les diverses réalisations du projet, à savoir l'infrastructure d'irrigation communautaire (systèmes de pompes solaires pour l'eau d'irrigation, puits ayant un revêtement de béton), les marchés (échoppes commerciales le long des routes, marchés de gros), les projets d'élevage de volailles et de bétail. La formation des auxiliaires en élevage, en plus de la fourniture des trousseaux vétérinaires, contribuera à améliorer la santé animale dans la zone du projet. La multiplication végétative (par les boutures) des variétés élites disséminées de manioc amélioré et de patate douce les mettra à l'abri de l'érosion génétique, et partant, maintiendra le potentiel de rendement élevé de ces variétés.

6.3 Sur le plan institutionnel, le Gouvernement a récemment (2007) restructuré les services techniques du Département d'Etat chargé de l'agriculture, pour une fourniture efficace des services agricoles aux populations. Le nouveau cadre institutionnel du secteur agricole continuera de fournir les nécessaires soutiens aux agriculteurs dans les zones du projet, ce qui se traduira par une durabilité accrue des réalisations du projet.

7. PERFORMANCE DE LA BANQUE ET DE L'EMPRUNTEUR

7.1 Performance de la Banque

7.1.1 La Banque a tenu compte des priorités de l'emprunteur concernant le secteur ; par ailleurs, la préparation, l'évaluation et l'approbation du projet par le Conseil ont été faites dans les délais. Le projet a été mis au point et évalué en 1999. L'importante remarque à faire sur la conception du projet est qu'elle s'est concentrée principalement sur les extrants du projet. La conception n'a pas déterminé les principaux indicateurs, comme le pourcentage d'amélioration des rendements, le taux de reproduction du bétail et de la volaille. De ce fait, il était difficile de mesurer l'atteinte des objectifs de développement. Au cours de la phase d'exécution, il était devenu évident que certains aspects cruciaux du projet étaient aussi sous-budgétisés dans le rapport d'évaluation.

7.1.2 Ces lacunes ont été amplifiées par le fait que la Banque a fait intervenir beaucoup de Chefs de projet : six (6) changements de chefs de projet ont eu lieu pendant la période d'exécution du projet, ce qui s'est soldé par des faiblesses dans la supervision effectuée sur place, et partant, des retards dans le décaissement des fonds du projet. La Banque devrait s'assurer que les chefs de projet sont nommés pour la durée du projet, ou s'il est nécessaire de changer de Chef de projet, cela devrait être fait à l'occasion de la revue à mi-parcours, à laquelle les Chefs de projet sortant et entrant devraient prendre part. Bien que la Banque ait réalisé 16 missions de supervision et une mission d'audit (moyenne des supervisions par an) pendant la période d'exécution de 7 ans au lieu des 5 années prévues à l'évaluation, la performance de la direction du projet a été satisfaisante de bout en bout. La direction du projet n'a pas pleinement maîtrisé les règles de la Banque en matière d'acquisition et de décaissement à la fin du projet. La performance de la Banque a été jugée peu satisfaisante.

7.2 Performance de l'emprunteur

7.2.1 Réalisation des conditions du prêt – L'Emprunteur a répondu positivement en réalisant les conditions du prêt par la mise à disposition de locaux de bureau, le paiement des salaires des personnels et des indemnités pour la direction du Projet. Tout au long de l'exécution, l'Emprunteur a versé sa contribution de contrepartie en totalité et dans les délais. Des retards ont été enregistrés pour la nomination de l'équipe de projet et une certaine dualité des responsabilités. En effet, les personnels nommés continuaient de partager leur temps entre le Projet et leurs Institutions d'origine, ce qui a négativement affecté le démarrage du projet. C'est l'une des préoccupations majeures qui expliquent la relative faiblesse de la performance de la direction du projet. De même, la situation a été progressivement corrigée au fil de l'exécution du projet, par le truchement du renforcement des capacités, à l'occasion des diverses missions de supervision de la Banque.

7.2.2 Gestion des Marchés – La Direction du projet n'a pas été en mesure de gérer efficacement la majorité des marchés. En effet, la plupart des entrepreneurs n'avaient pas la capacité technique et managériale requise pour gérer les gros marchés, en particulier les

travaux de génie civil concernant les puits d'irrigation, or leurs contrats n'ont pas été résiliés comme le stipulent les clauses contractuelles. La direction du projet a aussi mal géré les décaissements au titre des marchés. La plupart des entrepreneurs ont perçu environ 80% de leurs montants contractuels, et tous les marchés n'étaient pas finalisés à l'achèvement du projet. Cinq marchés de travaux de génie civil n'ont pas été totalement exécutés à l'achèvement du projet. L'Assistant technique a été recruté tardivement en 2005, et le contrat y relatif n'est entré en vigueur qu'en 2006, soit une année seulement avant l'achèvement du projet. En conséquence, cela a affecté la mesure des indicateurs clés du projet, comme l'augmentation des rendements et la production supplémentaire estimée. Cependant, l'assistant technique a réussi en matière de renforcement des capacités du personnel du projet.

7.2.3 Utilisation et suivi du prêt – Le prêt d'un montant de 5,07 millions d'UC a été entièrement décaissé et justifié à l'achèvement du projet. Le projet a suivi les procédures financières de la Banque et il s'est conformé à l'exigence de réalisation d'audits externes pendant la phase d'exécution. Les emprunteurs ont réalisé toutes les conditions de la Banque en matière d'établissement de rapports, notamment la soumission des rapports d'activités trimestriels, des rapports d'audits annuels et du rapport d'achèvement du projet. Le projet a réalisé tardivement une Revue à mi-parcours en mars 2007, environ 9 mois avant la date d'achèvement du projet. Au final, l'emprunteur n'a pas respecté strictement le calendrier d'exécution prévu. La performance de l'emprunteur est jugée comme peu satisfaisante.

8. PERFORMANCE GENERALE ET EVALUATION

Le projet a contribué à améliorer la disponibilité de l'eau, qui est le principal obstacle aux activités horticoles. Néanmoins, le projet n'a pas réussi complètement à alléger le fardeau que constitue la méthode traditionnelle de puisage de l'eau au moyen d'une corde et d'un seau. Le renforcement des capacités des bénéficiaires a amélioré la qualité et la valeur marchande des légumes produits. Les activités d'élevage ont été appropriées et en conformité avec l'environnement socioéconomique des bénéficiaires. En général, les bénéficiaires ont exprimé leur entière satisfaction en termes d'accroissement de revenus et d'état de la sécurité alimentaire. Cependant, les activités ciblées auraient pu avoir un plus grand impact sur les communautés si les bénéficiaires avaient fait l'objet d'une supervision étroite et bénéficié d'une assistance technique pendant la phase d'exécution du projet. La faible performance des entrepreneurs et l'absence d'un suivi étroit par la direction du projet et l'assistant technique ont affecté les niveaux de réalisation généraux prévus lors de l'évaluation du projet. A l'achèvement du projet, sa performance générale a été jugée satisfaisante, dans la mesure où le projet a réussi à améliorer la disponibilité de l'eau pour les jardins potagers, même si les entraves liées à la main-d'œuvre n'ont pas été efficacement réduites.

9. CONCLUSIONS, LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS

9.1 Conclusions

9.1.1 Pour le secteur agricole, le Gouvernement a adopté les objectifs et stratégies sectoriels à moyen terme en matière agricole et de ressources naturelles pour la période 1998-2001. Les stratégies accordent la priorité à l'accroissement de la productivité agricole et à la réalisation de la sécurité alimentaire par le renforcement de la capacité de production des pauvres, à travers la diffusion et l'adoption d'une technologie appropriée ; l'accès aux services financiers ruraux appropriés et le développement de la base de ressources humaines. Le projet a été conçu pour contribuer à l'atteinte de cet objectif.

9.1.2 Le projet a contribué à la réalisation des objectifs du Gouvernement visant à accroître la production agricole, permettant ainsi d'alléger les problèmes inhérents à la faiblesse des revenus agricoles, à la pauvreté rurale croissante et à l'insécurité alimentaire des ménages, et aussi de ralentir l'exode rural. La pertinence de la conception du projet a été confirmée pendant la phase d'exécution, dans la mesure où les activités exécutées se sont focalisées sur la production végétale et l'élevage du petit bétail, activités que les bénéficiaires maîtrisent en Gambie. La plupart des objectifs du projet ont été atteints, bien que cela ne fût pas de manière entièrement satisfaisante, en matière d'amélioration de la santé, de la nutrition et de la gestion des petits ruminants, et aussi en matière de fourniture d'équipements d'irrigation pour les jardins potagers, ce qui a provoqué la hausse de la production horticole et animale, contribuant ainsi directement à l'augmentation des revenus des ménages et de la sécurité alimentaire, qui relèvent en général de la responsabilité des femmes. Le projet a pu atteindre les bénéficiaires et il a contribué à améliorer significativement leurs moyens d'existence.

9.1.3 L'impact socioéconomique est jugé très positif par les bénéficiaires. Il ressort du RAP du Gouvernement que le projet a touché près de 47 000 bénéficiaires directs et indirects. Les femmes ont déclaré qu'elles étaient en mesure d'acquitter les frais de scolarité et les frais médicaux grâce à leurs revenus issus des jardins potagers. Le projet a stimulé l'espoir et la vision des communautés par rapport à l'auto-accomplissement, lorsqu'elles peuvent bénéficier d'un minimum de soutien technique, financier, matériel et en matière de renforcement des compétences. Avec le soutien du PSIP, elles sont d'ores et déjà engagées dans un processus certes difficile, mais qui les sortira de la pauvreté.

9.2 Leçons apprises

9.2.1 Le fait que la Banque n'ait pas lancé convenablement le projet a eu un impact négatif considérable sur la bonne exécution du projet.

9.2.2 L'appropriation des activités du projet par les communautés devrait être clairement définie lors de la conception du projet. Les mécanismes institutionnels d'autonomisation et d'appropriation des communautés par le biais de la contribution aux infrastructures d'équipement et aux charges renouvelables (exploitation et maintenance) sont cruciaux.

9.2.3 Le roulement élevé des chefs de projet a souvent une incidence négative sur l'exécution du projet, dans la mesure où il faut généralement du temps aux responsables concernés pour se familiariser avec le projet. Les changements fréquents de chefs de projet pourraient entraîner la perte des documents du projet. .

9.2.4 L'évaluation exacte des capacités des partenaires d'exécution du projet devrait être réalisée de manière rigoureuse. Le projet a administré la preuve que des marchés pouvaient être attribués à des entrepreneurs n'ayant pas de références pour des marchés similaires.

9.2.5 Lors du décaissement des crédits aux bénéficiaires à faible revenu, l'on devrait faire très attention au respect des délais, au taux d'intérêt appliqué, aux modalités de remboursement et au montant des fonds octroyés. En général, les petits prêts ayant des taux d'intérêt élevés et nécessitant des remboursements à court terme qui ne sont pas faits dans les délais prescrits ne contribuent pas beaucoup à renforcer l'investissement par les pauvres.

9.3 Recommandations

9.3.1 A l'avenir, la Banque devrait accorder une priorité convenable et suffisamment de temps à la mission de démarrage du projet. En particulier, il s'est avéré nettement que la Banque devrait s'octroyer au moins 10 jours avec la nouvelle Equipe de coordination du projet, pour donner des directives et une assistance visant à développer une compréhension partagée du document d'évaluation du projet et des règles et procédures de la BAD. Par la suite, la Banque devrait s'assurer que le projet est supervisé régulièrement et que l'établissement des rapports relatifs au projet est fait de manière stricte et à temps.

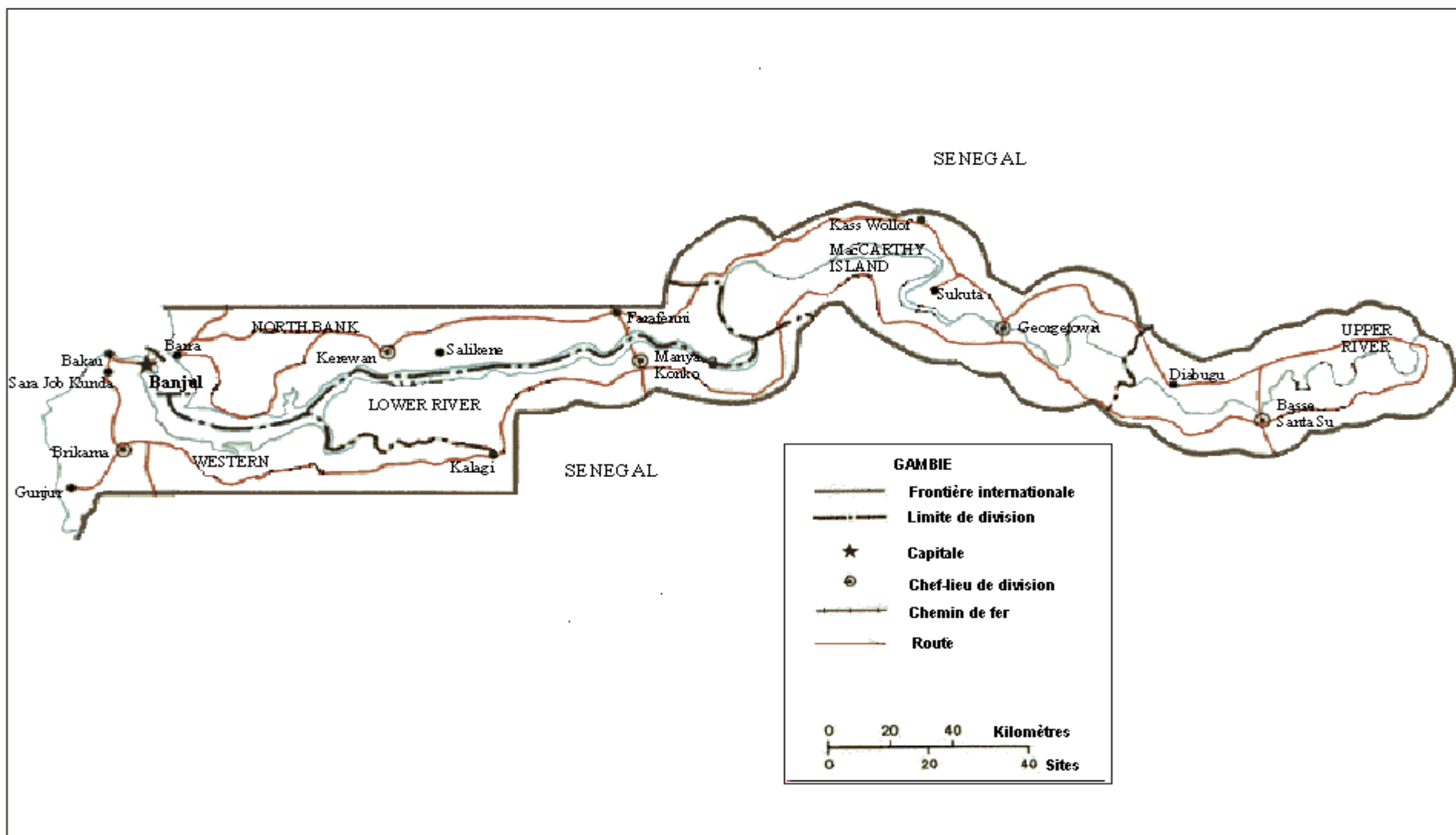
9.3.2 La Banque devrait s'assurer que deux Chefs de projet au plus sont nommés pour la durée du projet. S'il s'avère nécessaire de changer de Chef de projet, cela devrait se faire lors de la Revue à mi-parcours du projet à laquelle doivent prendre part les chefs de projet sortant et entrant.

9.3.3 L'appropriation des activités des projets par les communautés devrait se manifester clairement par la contribution de celles-ci aux coûts d'investissement et aux charges renouvelables. La définition de la contribution des bénéficiaires devrait être instituée comme l'une des conditions du prêt/don destiné aux projets agricoles.

9.3.4 Pour les projets de développement futurs, il conviendrait d'accorder de l'intérêt au rôle que doit jouer chacun des partenaires. En particulier, leur capacité technique devrait être évaluée, et les termes de référence de leur collaboration bien définis selon une approche basée sur la performance. Cela permettrait d'éviter des situations de pénurie d'agents de vulgarisation de première ligne devant assister et superviser les bénéficiaires dans leurs activités quotidiennes, en conformité avec les objectifs de développement fixés.

9.3.5 Lors du décaissement des crédits aux bénéficiaires à faible revenu, l'on devrait faire très attention au respect des délais, au taux d'intérêt appliqué, aux modalités de remboursement et au montant des fonds octroyés. En général, les petits prêts ayant des taux d'intérêt élevés et nécessitant des remboursements à court terme qui ne sont pas faits dans les délais prescrits ne contribuent pas beaucoup à renforcer l'investissement par les pauvres.

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)
Carte de la Gambie



Cette carte a été établie par le personnel du Groupe de la BAD exclusivement à l'usage des lecteurs du rapport auquel elle est jointe. Les dénominations utilisées et les frontières figurant sur cette carte n'impliquent de la part du Groupe de la BAD et de ses membres aucun jugement concernant le statut légal d'un territoire ni aucune approbation ou désapprobation de ses frontières.

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DU PROJET (RAP)

Coûts et financement réels du projet par catégorie de dépenses et/ou par composante

Tableau 1

Coût réel: Source de financement par catégorie

Catégorie	FAD	GDG
1. Biens (millions d'UC)	1.220.830,18	170.538,23
2. Travaux (millions d'UC)	1.866.494,30	0
3. Services (millions d'UC)	1.593.440,74	2.142,85
4. Coûts d'exploitation (millions d'UC)	384.361,84	625.025,21
Total (millions d'UC)	5.065.127,10	797.706,29

Tableau 2

Prévisions de coûts (lors de l'évaluation) par catégories de décaissement et de dépense réelle

Catégorie	Prévisions lors de l'évaluation	Dépense réelle (FAD+GDG)	%
1. Biens (millions d'UC)	1.019.000	1.391.368,41	136,54
2. Travaux (millions d'UC)	1,894.700	1.866.494,3	98,51
3. Services (millions d'UC)	1.631.500	1.595.583,59	97,80
4. Coûts d'exploitation (millions d'UC)	522.000	1.009.387,05	193,37
Total (millions d'UC)	5.067.200	5.862.833,39	115,70

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

Décaissement annuel du FAD par source de financement

	Prévisions lors de l'évaluation (millions d'UC)	Budget révisé (millions d'UC)	Décaissement réel (millions d'UC)	Pourcentage décaissé (%)	
				De la cible annuelle	Cumulatif
Montant total décaissé	5.065.900	0	5.065.127,10	99,9%	99,9%
Montant annulé	0	0	0		
Solde non utilisé	0	0	0		
Décaissement annuel:					
2001	669.700	0	56.800,81	1,12%	1,12%
2002	1.673.200	0	545.251,94	10,76%	11,88%
2003	1.658.300	0	114.134,11	2,25%	14,13%
2004	773.900	0	299.712,94	5,94%	20,05%
2005	290.700	0	1.842.941,79	36,38%	56,43%
2006	0	0	1.547.941,73	30,56%	86,99%
2007	0	0	652.102,71	12,87%	99,86%
2008	0	0	6.719,07	0,13%	99,99%

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)
PERFORMANCE ET EVALUATION GLOBALES
Performance de la mise en oeuvre

Indicateurs de composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Respect du calendrier global	1	42 mois de décalage par rapport à la date initialement prévue dans le rapport d'évaluation et 18 mois par rapport à la date de démarrage effectif du projet
2. Respect du barème des coûts	2,5	Le taux global d'exécution financière du projet est de 100%; Toutefois, la liste des biens et services du projet a été considérablement révisée.
3. Respect des conditions/clauses restrictives	1	Il y a un décalage de 10 mois entre la signature de l'accord de prêt et son entrée en vigueur, en raison des retards enregistrés dans la réalisation des 4 conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt ; les 4 autres conditions assorties d'échéances fixes, soit 1 à 2 ans après la date d'entrée en vigueur du prêt, n'ont été remplies qu'avec un retard de 3 ans en moyenne.
4. Pertinence de l'évaluation du suivi et de la production des rapports	2,5	En dépit du retard enregistré dans la mise en place de la Cellule de suivi, le système d'évaluation du suivi a bien fonctionné dans l'ensemble : les rapports ont été produits dans les délais prévus. Toutefois, un rapport de mise en oeuvre de chacune des trois composantes n'a pas été produit. De plus, un mécanisme de suivi d'impact n'a pas été mis en place en raison de l'achèvement de la composante d'extension financée par la Banque mondiale.
5. Opérations satisfaisantes	3	Le taux global de mise en oeuvre du projet est satisfaisant et il pourrait être estimé à 98%. En dépit de l'important retard enregistré, des séances de formation ont été organisées, des acquisitions ont été effectuées et un souffle nouveau a été donné aux activités de recherche.
Total	10,5	
Evaluation globale de la performance de la mise en oeuvre	2	La performance de la mise en oeuvre, qui a obtenu une note de 2 sur 4, est jugée satisfaisante. Toutefois, le calendrier global a affiché un dépassement de délai du fait du grand retard enregistré pour l'entrée en vigueur du prêt et des difficultés de démarrage des activités du projet dues à la non maîtrise des procédures par l'équipe du projet entre 2000 et 2003. De plus, les conditions préalables à l'entrée en vigueur du prêt ont été remplies avec un énorme retard.

Performance de la Banque

Indicateurs de composantes	Notes (1 à 4)	Observations
1. Lors de l'identification	N/A	Le projet a été identifié par une mission du Centre d'investissement de la FAO (CI/FAO) en mai 1998. Ces objectifs cadrent bien avec les politiques stratégiques du pays en matière de réduction de la pauvreté, de sécurité alimentaire et les priorités d'intervention de la Banque.
2. Lors de la préparation du projet	N/A	Le projet a été préparé en septembre 1998 par le CI/FAO à travers une approche participative
3. Lors de l'évaluation	3	Lors de l'évaluation, les objectifs et les résultats escomptés ont été bien définis dans le cadre logique afin d'atteindre les objectifs de développement.
4. Lors de la supervision	1,5	Les changements fréquents de chefs de projet de la Banque ont porté préjudice à la bonne mise en oeuvre des activités du projet, en dépit de 17 missions de supervision.
Total	4,5	
Evaluation globale de la performance de la Banque	2,25	La performance de la Banque est quelque peu satisfaisante

Résultats du projet

Indicateurs de composantes	Note (1 à 4)	Observations
<u>1. Pertinence et réalisation des objectifs</u>		
i) Politique macroéconomique	3	Les objectifs de développement du projet cadraient bien avec les objectifs macroéconomiques du pays liés à la promotion de la croissance soutenue et de la lutte contre la pauvreté.
ii) Politique sectorielle	3	Le projet s'articulait autour de la production horticole, de la consolidation de la sécurité alimentaire et de l'amélioration du bien-être ; de plus, il était conforme aux objectifs primaires de la politique de développement rural du GDG et de la stratégie du Groupe de la Banque pour le secteur.
iii) Réduction de la pauvreté	3	Le projet a contribué directement à l'accroissement des revenus en milieu rural, à la consolidation de la sécurité alimentaire et à l'amélioration du régime alimentaire, en mettant à disposition des quantités abondantes de légumes frais, de viande et d'œufs ainsi qu'en assurant l'approvisionnement en eau potable qui a également allégé la charge des populations locales, notamment des femmes.
iv) Environnement	2	Le projet a eu peu d'impacts environnementaux négatifs.
v) Développement du secteur privé	2,5	Tous les bénéficiaires du projet étaient des femmes rurales engagées dans des activités privées génératrices de revenus. Elles ont reçu une formation en entrepreneuriat.
<u>2. Développement institutionnel (DI)</u>		
i) Cadre institutionnel	2	Les activités de renforcement des capacités ont été étendues au personnel des Départements des services de l'élevage et des services agricoles (DLS et DAS).
ii) Systèmes d'information financière et de gestion, y compris le système d'audit	2	Les rapports d'audit étaient régulièrement produits et soumis à la Banque. Quelques lacunes ont été relevées dans la gestion financière et la gestion comptable.
iii) Transfert de technologie	1,5	Plusieurs bonnes pratiques agricoles (taux d'engrais, usage de pesticides, etc.) ont été présentées aux bénéficiaires. Toutefois, l'adoption de celles-ci a été lente en raison des faibles capacités financières des femmes rurales.
iv) Affectation de personnes qualifiées	1,5	Le profil des personnels affectés au projet était approprié, mais leur performance était médiocre en matière de mise en oeuvre des activités du projet.
<u>3. Durabilité</u>		
i) Engagement constant de l'emprunteur	3	Le Gouvernement a appuyé la mise en oeuvre du projet en débloquant régulièrement les fonds de contrepartie.
ii) Politique environnementale	3	Le Gouvernement a un Organisme de protection de l'environnement, dont la mission est de définir et de mettre en oeuvre la politique environnementale du pays.
iii) Cadre institutionnel	3	Le cadre institutionnel est permanent à travers le Département d'Etat chargé de l'agriculture (DOSA) et le Département d'Etat chargé des finances et de l'économie (DOSFEA).
iv) Viabilité technique et perfectionnement du personnel	2	Il convient urgemment de renforcer les capacités (humaines et physiques) du DOSA.
v) Viabilité financière, y compris le système de recouvrement des frais	3	La viabilité financière est grande, étant donné que les activités de production horticole sont traditionnellement des activités génératrices de revenus, qui continueront d'exister après la clôture du projet. Les femmes ont acquis des compétences en matière de gestion financière qui les aideront à promouvoir leurs activités de production.
vi) Viabilité économique	2,5	Les activités de production horticole se développent dans le pays, ce qui constitue une preuve de viabilité économique.
vii) Viabilité environnementale	2	Les activités du projet à petite échelle n'ont eu aucun impact négatif sur l'environnement.
viii) Exploitation et entretien (disponibilité de financement renouvelable en devises, de pièces de rechange, d'infrastructures d'atelier, etc.)	2	Les puits d'eau et les outils de production offerts aux bénéficiaires peuvent être facilement entretenus, ce qui en garantit la durabilité.
<u>4. Taux interne de rentabilité</u>	N/A	
Total	41	
Evaluation globale de la performance	2,7	La performance des résultats est satisfaisante.

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

Entrepreneur (s) /Fournisseur (s)

Nom	Responsabilité	Date de signature	Durée du contrat	Montant du contrat (UC)	Montant décaissé (UC)	Montant non décaissé	Réalisations
Shyben A Madi & Sons	Véhicules automobiles	02/02/2002	2	79,467.42	82,252.45	0.00	Livraison totale
Alco Gambia Ltd.	Matériel de bureau	02/02/2002	2	12,924.49	13,664.97	0.00	Livraison totale
Vergnet	Pompes manuelles, à pédale et à moteur diesel	08/03/2005	3	657,661.98	673,369.81	0.00	Livraison totale
Total Eng.	Pompes solaires	08/03/2005	3	390,869.28	314,047.64	87,930.51	Livraison totale
Agro Vet	Matériel de laboratoire Trousse vétérinaires	14/06/2006	3	138,836.66	137,495.31	0.00	Livraison totale
Dada Contraction	Echoppe de marché	12/09/2005	6	72,092.02	70,008.97	6,134.68	Livraison totale
Dada Contraction	Latrines	12/08/2005	6	132,601.54	125,571.50	9,260.28	Livraison totale
O. Malack & Sons	Echoppe de marché	12/09/2005	6	62,087.39	63,528.47	0.00	Livraison totale
O. Malack & Sons	Latrines	12/09/2005	6	111,959.28	113,459.87	0.00	Livraison totale
ASA Well Digging Ent.	90 puits d'irrigation	08/09/2005	6	137,174.39	126,974.63	19,159.30	95% du travail achevé
Tesito carpentry	250 puits d'irrigation et 6 puits d'abattoir	02/07/2005	8	357,484.67	286,575.47	99,860.56	90% du travail achevé
NAWDA	90 puits d'irrigation	08/09/2005	6	162,315.79	170,583.96	0.00	Livraison totale
Niani Berreh	15 puits d'eau potable	08/09/2005	6	27,633.11	24,706.42	7,719.10	95% du travail achevé
Sumangriu	Marché de gros	03/07/2005	6	53,761.83	49,627.68	7,508.98	95% du travail achevé
Walo	Eau potable & Point d'eau pour le bétail	03/07/2005	6	60,457.19	30,255.38	42,220.82	50% du travail achevé

REPUBLIQUE DE GAMBIE
PROJET D'AMELIORATION DES PETITES EXPLOITATIONS PERIURBAINES
RAPPORT D'ACHEVEMENT DE PROJET (RAP)

Consultant (s)

Nom	Responsabilité	Date de signature	Durée du contrat (mois)	Montant du contrat	Montant décaissé	Montant non décaissé	Réalisations
Masdar UK ltd	Assistance technique	25/08/2005	24	4771,132.86	456,895.27	0.00	Rapport final à soumettre
Stay Green Foundation	Formation	31/02/2005	6	88,091.97	52,604.07	46,992.07	Livraison totale
Social Development Fund	Crédit	01/02/2005	Durée de vie du projet	312,900.00	309,702.12	0.00	Livraison totale
AA &co	Vérificateur	21/02/2003	72	8,466.88	8,893.90	0	Livraison totale